

# Suggestions pour les clubs de sport

# Valeurs, normes et règles

## Standard 1

**Le club a consigné par écrit des valeurs et des règles liées au renforcement des compétences psychosociales et des compétences santé, ainsi qu'à la prévention des addictions.**

- Le club dispose de règles qui se rapportent explicitement à la problématique des addictions et au renforcement des compétences psychosociales et santé, entre autres.
- Les violations de règles sont systématiquement abordées avec les personnes concernées et, en cas de besoin, discutées au sein du club.

### Exemples

Nous intégrons et acceptons les personnes quels que soient leurs points forts, leurs points faibles et leurs origines.

Nous traitons tous les membres sur un pied d'égalité et encourageons la reconnaissance et le respect mutuels.

Le développement individuel et social des enfants et des jeunes est au cœur des activités sportives, au même titre que les performances.

Chez nous, le fair-play, c'est la règle.

Nous nous mobilisons en faveur de la prévention de la violence et des addictions, et nous nous efforçons de régler les conflits de manière respectueuse et juste.

Les moniteurs et les membres du comité assument leur rôle de modèle et se soutiennent mutuellement dans cette tâche.

Le club de sport renonce à tout sponsoring par des marques de cigarettes et veille à proscrire le tabac sur tous ses lieux d'entraînement et de compétition.

Lorsqu'il doit prendre des décisions stratégiques, le club tient également compte des aspects liés à la promotion de la santé et à la prévention des addictions.

### Notes

### Questions relatives à la mise en œuvre

	Oui	En cours	Non	Nous nous y attelons
1 Les principes du club en matière de renforcement des compétences psychosociales et santé et de prévention des addictions sont-ils consignés par écrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 Le club dispose-t-il de règles se rapportant explicitement au renforcement des compétences psychosociales et santé ainsi qu'à la problématique des addictions ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 Les violations de règles font-elles traditionnellement l'objet de discussions au sein du club ? Dans quel document cette pratique est-elle ancrée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

# Valeurs, normes et règles

## Standard 2

### Les valeurs et les règles du club sont régulièrement discutées au sein du comité ainsi qu'avec les moniteurs, les parents et les jeunes.

- Le club informe régulièrement les nouveaux membres/enfants et jeunes/parents des règles en vigueur et de leur origine; ceux-ci doivent confirmer qu'ils en ont pris connaissance.
- Le club crée régulièrement, ainsi qu'en cas de besoin, des occasions de discuter des règles en vigueur et de les modifier.
- Le club communique ses règles aux écoles fréquentées par ses enfants et jeunes, et exploite les possibilités de collaboration.
- Le club échange régulièrement avec les parents pour garantir une compréhension uniforme des règles et des attentes.

#### Exemples

Tous les membres sont traités sur un pied d'égalité.

Le club encourage la reconnaissance et le respect mutuels.

Les familles sont activement intégrées dans la vie associative.

Lorsque c'est possible, les enfants et les jeunes participent aux décisions du club.

Le développement individuel et social des enfants et des jeunes est au cœur des activités sportives, au même titre que les performances.

#### Notes

#### Questions relatives à la mise en œuvre

	Oui	En cours	Non	Nous nous y attelons
1 Y a-t-il des échanges réguliers sur les règles?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 Toutes les personnes concernées (comité, moniteurs, parents, jeunes) sont-elles impliquées?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 Les nouveaux membres/enfants et jeunes/parents sont-ils informés des règles en vigueur et de leur origine?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4 Le club demande-t-il aux différents groupes cibles de confirmer qu'ils ont pris connaissance des règles?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5 Le club crée-t-il régulièrement, ainsi qu'en cas de besoin, des occasions de discuter des règles en vigueur et de les modifier?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6 Le club a-t-il communiqué ses règles aux écoles fréquentées par ses enfants et jeunes?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7 Le club parvient-il à collaborer avec l'école?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8 Le club échange-t-il régulièrement avec les parents pour garantir une compréhension uniforme des règles?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

# Valeurs, normes et règles

## Standard 3

### Le club applique les règles et réagit lorsqu'elles ne sont pas respectées.

- Les attributions en matière de renforcement des compétences psychosociales et santé et de prévention des addictions sont définies au sein du club.
- Le club développe des méthodes d'application des règles qui sont adaptées aux différents événements et thèmes.
- Il vérifie régulièrement que les règles convenues sont respectées. Toutes les personnes concernées (responsables du club, enfants/jeunes, moniteurs) considèrent que le respect des règles relève de leur responsabilité. Les infractions aux règles sont abordées avec les personnes concernées.

#### Exemples

La prévention des addictions et le renforcement des compétences psychosociales et santé figurent systématiquement à l'ordre du jour d'un organe idoine (p.ex. comité ou section jeunesse).

Celui qui observe des actes contraires aux règles du club sait à quelle personne le signaler au sein de ce dernier.

Les moniteurs peuvent fixer des conditions pour contrecarrer le non-respect des règles.

En cas d'infractions répétées, il faut prendre contact avec l'interlocuteur XY au sein du club. Il lui incombe de trouver des solutions avec les personnes concernées.

Ceux qui ne participent pas à la recherche de solutions et continuent à enfreindre les règles peuvent être exclus du club.

#### Notes

Questions relatives à la mise en œuvre	Oui	En cours	Non	Nous nous y attelons
1 Le club met-il les règles en œuvre ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 Surveille-t-il l'introduction et le fonctionnement des règles ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 Les attributions en matière de prévention des addictions et de promotion des compétences psychosociales et santé sont-elles définies au sein du club ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4 Le club vérifie-t-il régulièrement si les règles convenues sont respectées ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5 Toutes les personnes concernées (responsables du club, enfants/jeunes, moniteurs) connaissent-elles les règles en vigueur ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6 Les infractions aux règles sont-elles discutées au sein du club ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

# Implication dans le club

## Standard 4

### Le club favorise le développement des enfants et des jeunes en les impliquant.

- Le club crée régulièrement des occasions pour que les enfants et les jeunes apprennent à connaître les structures et les responsables du club.
- Les enfants et les jeunes sont impliqués activement dans le travail associatif, en fonction de leur âge, pour qu'une culture de club adaptée aux enfants et aux jeunes puisse se développer. Leurs droits et leurs devoirs sont ancrés dans les statuts du club.

#### Exemples

Les enfants et les jeunes bénéficient d'un aperçu des responsabilités liées aux différentes fonctions de direction du club. Dans la mesure du possible, ils peuvent faire entendre leurs souhaits.

Nous nous mobilisons pour que tous ceux qui veulent aider puissent s'impliquer.

Les enfants et les jeunes ont la possibilité de participer aux réunions ou à d'autres événements de la direction du club. Ainsi, les clubs peuvent non seulement promouvoir les compétences psychosociales et les compétences santé de leurs enfants et jeunes, mais également constituer une relève pour leurs organes.

Lors de l'Assemblée générale, le club prévoit une plage horaire prise en charge par les enfants/jeunes.

Les enfants participent à la création du pull/de la tenue d'entraînement/du logo du club.

Ce sont les jeunes qui désignent le capitaine, pas les entraîneurs.

#### Notes

Questions relatives à la mise en œuvre	Oui	En cours	Non	Nous nous y attelons
1 Le club favorise-t-il le développement des enfants et des jeunes (constitution d'une relève pour les fonctions du club) en les impliquant ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 Le club crée-t-il régulièrement des occasions pour que les enfants et les jeunes apprennent à connaître les structures et les responsables du club ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 Les enfants et les jeunes sont-ils impliqués activement dans le travail associatif, en fonction de leur âge, pour qu'une culture de club adaptée aux enfants et aux jeunes puisse se développer ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4 Leurs droits et leurs devoirs sont-ils ancrés dans les statuts du club ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

# Connaissances en matière de santé

## Standard 5

### Le club transmet des connaissances en matière de santé à ses membres.

- Le club de sport encourage le développement de la personnalité et du savoir de ses membres.
- Il propose des possibilités de formation en rapport avec des thèmes liés à la promotion de la santé tels que les compétences psychosociales, les compétences en matière de santé et la consommation de substances addictives légales ou illégales.
- Le club fait connaître à ses moniteurs des plateformes transmettant des savoirs de bonne qualité (coolandclean.ch).

#### Exemples

Les clubs publient des articles spécialisés sur le thème de la promotion de la santé, des compétences psychosociales et de la prévention des addictions dans leurs organes et impliquent activement les différents groupes cibles (enfants/jeunes, moniteurs, parents), par ex. au travers d'un journal du club réalisé par les jeunes, ou de la réalisation par les enfants d'interviews avec des spécialistes sur la prévention des addictions.

Dans le cadre de formations continues (par ex. Jeunesse et Sport, mobilesport.ch, coolandclean.ch), les moniteurs acquièrent des connaissances méthodologiques/pédagogiques sur la promotion des compétences psychosociales et santé, et reçoivent des suggestions aussi pratiques que possible. Ils apprennent à les intégrer petit à petit dans leur travail avec les enfants/jeunes.

Le club peut montrer des films et/ou organiser des débats lors des réunions de parents ou de manifestations récurrentes du club. Spécialistes, moniteurs, enfants, jeunes et parents échangent sur le thème des substances addictives, de la prévention et de la promotion de la santé, et réfléchissent ensemble à la façon de mettre ces connaissances en pratique dans la vie quotidienne avec les enfants et les jeunes.

Le club fixe avec les moniteurs des objectifs de réflexion sur des connaissances en matière de santé. Par ex., tous les moniteurs sont inscrits à « cool and clean » et abordent une fois par mois un contenu tiré du site du programme (par ex. en utilisant une forme de jeu).

#### Notes

Questions relatives à la mise en œuvre	Oui	En cours	Non	Nous nous y attelons
1 Le club de sport transmet-il des connaissances en matière de santé à ses membres ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 Le club de sport encourage-t-il le développement de la personnalité de ses enfants et de ses jeunes en cela que les moniteurs parlent régulièrement des bons et/ou mauvais comportements qu'ils ont observés ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 Les moniteurs participent-ils de temps à autre à un module de prévention de J+S ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

# Promotion des compétences psychosociales et prévention des addictions dans la vie associative

## Standard 6

### Des éléments de la prévention des addictions et du renforcement des compétences psychosociales et santé sont mis en œuvre au sein du club.

- La planification et l'organisation de manifestations du club ou de compétitions tiennent intentionnellement compte des activités de promotion des compétences psychosociales et de prévention des addictions.

#### Exemples

Les enfants et les jeunes sont impliqués dans la planification, la préparation et l'organisation d'événements en fonction de leur âge et de leurs possibilités.

Lors des manifestations du club, les enfants/jeunes donnent des informations sur les règles concernant la consommation de substances addictives, donnent des renseignements à un stand d'information et distribuent du matériel, préparent des cocktails sans alcool, se chargent des annonces diffusées par haut-parleur, etc.

Le club encourage les compétitions par équipe, même dans les sports individuels.

Le club délimite des zones dans lesquelles il est interdit de fumer et de boire de l'alcool (aire de départ et d'arrivée ou installations sportives extérieures et club-houses non-fumeurs).

Le club propose des cocktails sans alcool attrayants pendant les tournois (jus de fruits mélangés à de l'eau minérale, boissons sportives isotoniques, etc.) pour que le club de sport puisse tout de même avoir des rentrées d'argent. Le bar « cool and clean » peut être emprunté gratuitement et des recettes de boissons sans alcool sont à disposition.

Le club adopte une tarification raisonnable où toutes les boissons sans alcool sont moins chères que les boissons alcoolisées.

#### Notes

#### Questions relatives à la mise en œuvre

- |   | Oui                      | En cours                 | Non                      | Nous nous y attelons     |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 1 Les éléments qui favorisent les compétences psychosociales, les compétences santé et la prévention des addictions sont-ils également intégrés dans la vie associative (et pas seulement dans les entraînements) ?             | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2 La planification et l'organisation de manifestations du club ou de compétitions tiennent-elles intentionnellement compte des activités de prévention des addictions et de promotion des compétences psychosociales et santé ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

# Sensibilisation des entraîneurs

## Standard 7

### Les responsables du club et les moniteurs s'efforcent d'être des modèles.

- Les personnes de référence (moniteurs et responsables du club) sont conscientes de leur rôle de modèle.
- Elles donnent le bon exemple par leur comportement et se soutiennent mutuellement dans cette tâche.

#### Exemples

Les entraîneurs et les membres du comité assument leur rôle de modèle et se soutiennent mutuellement dans cette tâche.

La consommation de tabac et d'alcool est proscrite lors des réunions du club et de l'équipe, pendant l'encadrement de l'activité sportive, lors de compétitions et de matches des juniors et lors des fêtes organisées dans les locaux du club.

Lors des discussions avec les équipes, ceux qui ont un comportement exemplaire sont consciemment confortés dans leur attitude.

Les moniteurs abordent en groupe lorsque l'occasion se présente. Parler de sa propre consommation et de celle des jeunes.

Au sein du club, on contre la pression du groupe, en ne recourant pas à l'alcool comme moyen de substitution, de consolation ou de récompense, en ne tolérant aucun pari impliquant de l'alcool.

Instaurer un système de parrainage entre les enfants et les jeunes (des plus âgés encadrent des plus jeunes durant un certain temps).

Le club attire l'attention des parents sur les effets négatifs potentiels de leur comportement, comme le fait de fumer au bord du terrain, les interpellations inappropriées, les remarques injustes sur l'adversaire et les comportements déplacés envers les juges et les arbitres.

#### Notes

#### Questions relatives à la mise en œuvre

	Oui	En cours	Non	Nous nous y attelons
1 Les moniteurs et les responsables du club stimulent-ils les compétences psychosociales par leur comportement de modèles ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 Donnent-ils le bon exemple par leur comportement et se soutiennent-ils mutuellement dans cette tâche ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



# Sensibilisation des entraîneurs

## Standard 8

### Les compétences sociales des moniteurs sont stimulées au sein du club.

- Les moniteurs sont tenus d'observer et d'aborder, avec les personnes concernées mais aussi avec le groupe, les compétences sociales des enfants et des jeunes au même titre que leurs compétences sportives.

#### Exemples

Les moniteurs sont encouragés à suivre les formations de base et les formations continues de J+S.

Les responsables du club parlent avec les moniteurs de l'importance de stimuler les compétences sociales.

Pour que les moniteurs puissent réfléchir à leur comportement et l'améliorer, les feed-back sur leur attitude avec les enfants et les jeunes sont indispensables.

Des modules de formation continue récurrents ou des espaces de discussion et d'autoréflexion réguliers soutiennent le développement des compétences des moniteurs, par ex. des « échanges de pratiques » organisés régulièrement pour eux afin qu'ils puissent réfléchir ensemble aux situations critiques et à leurs propres façons de procéder, et aborder les alternatives et possibilités qui s'offrent à eux.

Dans la vie quotidienne, les moniteurs peuvent également bénéficier d'un accompagnement via des entretiens de coaching réguliers avec des responsables du club (coach J+S).

#### Notes

#### Questions relatives à la mise en œuvre

- |   | Oui                      | En cours                 | Non                      | Nous nous y attelons     |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 1 Le club stimule-t-il les compétences sociales des moniteurs ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2 Des entretiens sont-ils organisés entre les moniteurs au sujet de la stimulation des compétences sociales des enfants et des jeunes ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

# Résultat de la discussion

Planification pour l'année à venir du

au

## Standard 1

- 1
- 2
- 3

## Standard 2

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8

## Standard 3

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7

## Standard 4

- 1
- 2
- 3
- 4

## Standard 5

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

## Standard 6

- 1
- 2

## Standard 7

- 1
- 2
- 3

## Standard 8

- 1
- 2

Date

L'ambassadeur

Le club